

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue à huis clos le lundi 14 décembre 2020, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Madame Manon Lacroix;
Siège #3 : Monsieur Hugues Berger;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, et madame Chimène Ngomanda, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, sont aussi présents.

Avant le début de la rencontre, monsieur Marcel Belzile, maire, fait la présentation de la Planification stratégique 2020-2025.

Monsieur Marcel Belzile, maire, fait la lecture de son communiqué concernant le budget 2021.

Résolution 2020-12-322

Protocole de la rencontre

CONSIDÉRANT que notre région est en zone rouge et qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

CONSIDÉRANT que lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que l'enregistrement de celle-ci soit rendu public sur la page Facebook de la municipalité.

Résolution 2020-12-323

Acceptation de l'avis de convocation

Proposé par monsieur Hugues Berger, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter

l'avis de convocation joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante tel que reçu, conformément à l'article 156 du Code municipal, et de déclarer la présente séance ouverte.

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE LA MATAPEDIA

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

À : Monsieur Marcel Belzile, maire,
Monsieur Frédéric Caron, conseiller;
Madame Manon Lacroix, conseillère;
Monsieur Hugues Berger, conseiller;
Monsieur Patrick Santerre, conseiller;
Madame Marie Element, conseillère;
Monsieur Bruno Côté conseiller.

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une réunion extraordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec est convoquée par monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, pour être tenue à 19 h 30 au Centre communautaire, 6 rue Keable, le lundi 14 décembre 2020 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Acceptation de l'avis de convocation et ouverture de la séance;
2. Administration – Prévisions budgétaires 2021;
3. Plan triennal d'immobilisations;
4. Règlement 2021-01 concernant la tarification pour l'année financière 2021 – Avis de motion et présentation du projet de règlement;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

Donné à Sayabec, ce 9 décembre 2020



Joël Charest
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Résolution 2020-12-324

Administration

ATTENDU QU' en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la prochaine année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le budget de dépenses suivant pour l'exercice financier 2021 :

POSTE BUDGÉTAIRE	BUDGET 2021	BUDGET 2020	ÉCART (%)
------------------	----------------	----------------	-----------

ADMINISTRATION GÉNÉRALE (conseil municipal, gestion administrative, évaluation et réseau biomasse)	645 914 \$	601 853 \$	+ 7,32%
SÉCURITÉ PUBLIQUE (SQ, service incendie et sécurité civile)	265 001 \$	272 146 \$	- 2,63%
TRANSPORTS (voirie, déneigement, éclairage des rues et transports collectifs)	592 311 \$	561 713 \$	+ 5,45%
HYGIÈNE DU MILIEU (réseau d'eau potable et d'eaux usées, contrat de collectes et enfouissement des matières résiduelles, Écosite)	706 519 \$	696 536 \$	+ 1,43%
AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT (inspecteur municipal, urbanisme, comité de développement socio-économique, agente de développement local (MRC), Gare patrimoniale/Maison de la culture)	126 908 \$	123 990 \$	+ 2,35%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE (Office municipal d'habitation, démarche Municipalité amie des aînées (MADA))	43 600 \$	43 800 \$	- 0,46%
LOISIRS ET CULTURE (coordonnatrice en loisirs, centre sportif, centre communautaire, parcs et terrain de jeux, entente de développement culturelle)	459 482 \$	458 118 \$	+ 0,30%
FRAIS DE FINANCEMENT (intérêts et remboursement en capital sur la dette à long terme)	1 337 536 \$	1 356 661 \$	- 1,41%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS (investissements dans les infrastructures, remboursement fonds de roulement, affectation réserve financière assainissement des eaux)	68 738 \$	176 871 \$	- 61,14%
<u>TOTAL</u>	<u>4 246 009 \$</u>	<u>4 291 688 \$</u>	<u>- 1,06%</u>

Pour pourvoir au paiement des dépenses mentionnées ci-haut, il est également résolu d'adopter le budget de revenus suivant pour l'exercice financier 2021 :

POSTE BUDGÉTAIRE	BUDGET 2021	BUDGET 2020	ÉCART (%)
TAXES (taxes foncières générales, taxe spéciale réseau routier, taxes de secteurs, taxes de services)	2 500 475 \$	2 538 698 \$	- 1.51 %
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES (paiements tenant lieu de taxes : terres publiques, écoles, CPE et bureau de poste)	124 459 \$	113 182 \$	+ 9.96 %

TRANSFERTS (péréquation, redevances collecte sélective, vente d'énergie biomasse, subventions pour le remboursement des emprunts à la charge du gouvernement)	1 161 699 \$	1 190 197 \$	- 2.39 %
SERVICES RENDUS (revenus de locations des emplacements et services municipaux, contrat de déneigement Transports Québec)	223 853 \$	219 675 \$	+ 1.90 %
IMPOSITION DE DROITS (licences, permis et droits de mutation)	26 318 \$	18 800 \$	+ 39.99%
INTÉRÊTS (revenus de placements, intérêts et pénalités sur arriérés de taxes)	21 532 \$	19 100 \$	+ 12.73 %
AUTRES REVENUS (redevances éoliennes, affectation du surplus accumulé pour le service de la dette, contribution promoteur route de Ste-Paule, autres revenus)	187 673 \$	192 036 \$	- 2,27 %
TOTAL	4 246 009 \$	4 291 688 \$	- 1,06%

Résolution 2020-12-325

Programme triennal d'immobilisations

Proposé par monsieur Hugues Berger, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2021-2022 et 2023.

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC				
PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023				
PROJET	2021	2022	2023	SOURCE DE FINANCEMENT
Installation de jeux d'eaux	250 000.00 \$			Programme de subvention/surplus accumulé (revenus du 125 ^e)
Aménagement d'un chemin d'accès à la Pointe à Smith	15 000.00 \$			Budget 2021 - Transports
Réfection du réseau routier local (asphaltage, réfection de trottoirs et rechargement gravier)	35 000.00 \$	35 000.00 \$	35 000.00 \$	Budget 2021 - Transports
Renouvellement des équipements de sonorisation - Centre communautaire	25 000.00 \$			Budget 2021 - Activités d'investissements
Acquisition d'un VTT et de divers équipements de loisirs pour les sentiers Mic-Mac	25 000.00 \$			Budget 2021 - Activités d'investissements
Mise aux normes des réseaux d'aqueduc et d'égout (Boulevard Joubert Ouest)		à confirmer		Programme FIMEAU/règlement d'emprunt

Mise aux normes des réseaux d'aqueduc et d'égout (Rue de l'Église)		à confirmer		Programme FIMEAU/règlement d'emprunt
Mise aux normes des réseaux d'aqueduc et d'égout (Rue Fenderson)		à confirmer		Programme FIMEAU/règlement d'emprunt
Mise aux normes des réseaux d'aqueduc et d'égout (Rue Lefrançois)		à confirmer		Programme FIMEAU/règlement d'emprunt
Implantation d'une Marina à la Pointe à Smith			à confirmer	Programme de subvention/règlement d'emprunt
TOTAL	350 000.00 \$	35 000.00 \$	35 000.00 \$	

Résolution 2020-12-326

Administration – Règlement 2021-01 – Tarification 2021 – Avis de motion

Madame Manon Lacroix, conseillère, donne avis de motion qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement visant à fixer les taxes à taux variés, les taxes spéciales, les taxes de services pour l'assainissement des eaux, l'eau potable et les matières résiduelles pour l'année 2021.

-
4. Madame Manon Lacroix, conseillère, fait le dépôt du projet de règlement 2021-01 ayant pour objet de fixer les taux multiples de taxe foncière générale et la tarification pour les services de l'eau, de l'assainissement des eaux ainsi que des matières résiduelles et autres services pour l'année financière 2021.
-

Période de questions :

Il est tenu une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes en direct sur notre page Facebook sont invitées à poser leurs questions portant sur les sujets à l'ordre du jour de la présente rencontre. Les questions reçues par courriel sont aussi transmises aux membres du conseil municipal.

Résolution 2020-12-327

Levée de la séance

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 31.

Marcel Belzile
Maire

Joël Charest
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JC/ib